



# Le RIFSEEP, La CGT a toujours dit NON ! Et pour cause !!!

La Ville de Lyon a fait le choix d'imposer un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) qui remplace les régimes indemnitaires de grade (IAT) que nous connaissons aujourd'hui et qui constituent une garantie collective.

Lors des trois rencontres avec l'administration, le plus haut dirigeant administratif avait affirmé que les agents en poste ne subirait aucune perte de salaire et qu'ils pourraient même bénéficier d'un meilleur régime indemnitaire !!

**Dans la réalité, les conséquences de la mise en oeuvre du RIFSEEP sont loin d'être avantageuses pour les agents :**

**1.** Perte de salaire lors des changements de grades (par rapport à l'ancien régime indemnitaire). A titre d'exemple, un rédacteur perçoit actuellement un régime indemnitaire de 245 euros, lorsqu'il passera rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe, il ne touchera plus que 180 euros de régime indemnitaire au lieu de 280 euros. De même un adjoint technique dont le RI est de 111 euros ne percevra plus que 145 euros s'il passe adjoint technique principal de

2<sup>e</sup> classe alors qu'auparavant il aurait perçu 165 euros.

**2.** Perte sur le régime indemnitaire dès le premier jour d'absence pour maladie, y compris pour les maladies contractées en service et les accidents de travail.

**3.** Inégalité de traitement entre les agents en poste et les futurs embauchés, dont les régimes indemnitaires seront minorés par rapport aux régimes indemnitaires actuels.

**La CGT s'oppose à cette gestion, basée uniquement sur des économies faites sur le dos des agents.**

---

## La CGT revendique :

**L'augmentation du régime indemnitaire pour tous.**

**Le déroulement de carrière jusqu'au bout du cadre d'emplois (C3 Pour les catégories C) pour toutes les catégories d'agents.**

**Aucun retrait sur le salaire suite à l'absentéisme.**

**La CGT a voté contre ce dossier lors du CT du 12 juillet 2018.**

---

**Rejoignez la CGT pour défendre le service public, nos emplois et nos conditions de travail !**



[latribunedesmunicipaux.fr](http://latribunedesmunicipaux.fr)

facebook : CGT-de-la-Ville-de-Lyon

10 rue Joseph Serlin 69001 LYON tél 04 72 10 39 46